



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25008506

B,

Déposé / Reçu le

10 JAN. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
tribunal des entreprises de Bruxelles

N° d'entreprise : 0721 470 261

Nom

(en entier) : I4B

(en abrégé) : The Belgian Infrastrucutre Fund

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée de la Hulpe 166, boîte 25, 1170 Bruxelles

Objet de l'acte : Changement d'administrateur

Il résulte des résolutions écrites du conseil d'administration que:

(1) Première Résolution

Les administrateurs prennent acte de la démission de Madame Dominique Ghislain, né le 24 août 1968 à Vilvoorde, domiciliée à Vogelstraat 49, 1600 Sint-Pieters-Leeuw (Belgique), et ayant le numéro de registre national 68.08.24-048-37, en sa qualité d'administrateur de la Société, avec effet le 3 décembre 2024..

(2) Deuxième Résolution

Les administrateurs prennent acte qu'en raison de la démission de Madame Dominique Ghislain, le conseil d'administration n'est plus légalement composé du minimum de trois administrateurs conformément à l'article 14 des statuts de la Société et l'article 7:85, §1, premier alinéa du Code des sociétés et des associations.

Les administrateurs décident en conséquence de coopter, conformément à l'article 15 des statuts de la Société, Monsieur Gauthier Pieffer, né le 28 février 1991 à Verviers, domicilié à Rue d'Esneux 59, 4140 Dolembreux (Belgique), et ayant le numéro de registre national 91.02.28-315-91, en tant que administrateur, avec effet le 3 décembre 2024, quelle cooptation sera soumise pour confirmation à la prochaine assemblée générale.

(3) Troisième Résolution

Les administrateurs décident de donner tous pouvoirs à Monsieur Guillaume Blauwart et tout employé d'AD-BEL Services dont les bureaux sont établis au 166, Chaussée de la Hulpe à 1170 Watermael-Boitsfort afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles à la publication des décisions qui précèdent, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication et tous autres documents nécessaires..

Mandataire

Guillaume Blauwart

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).